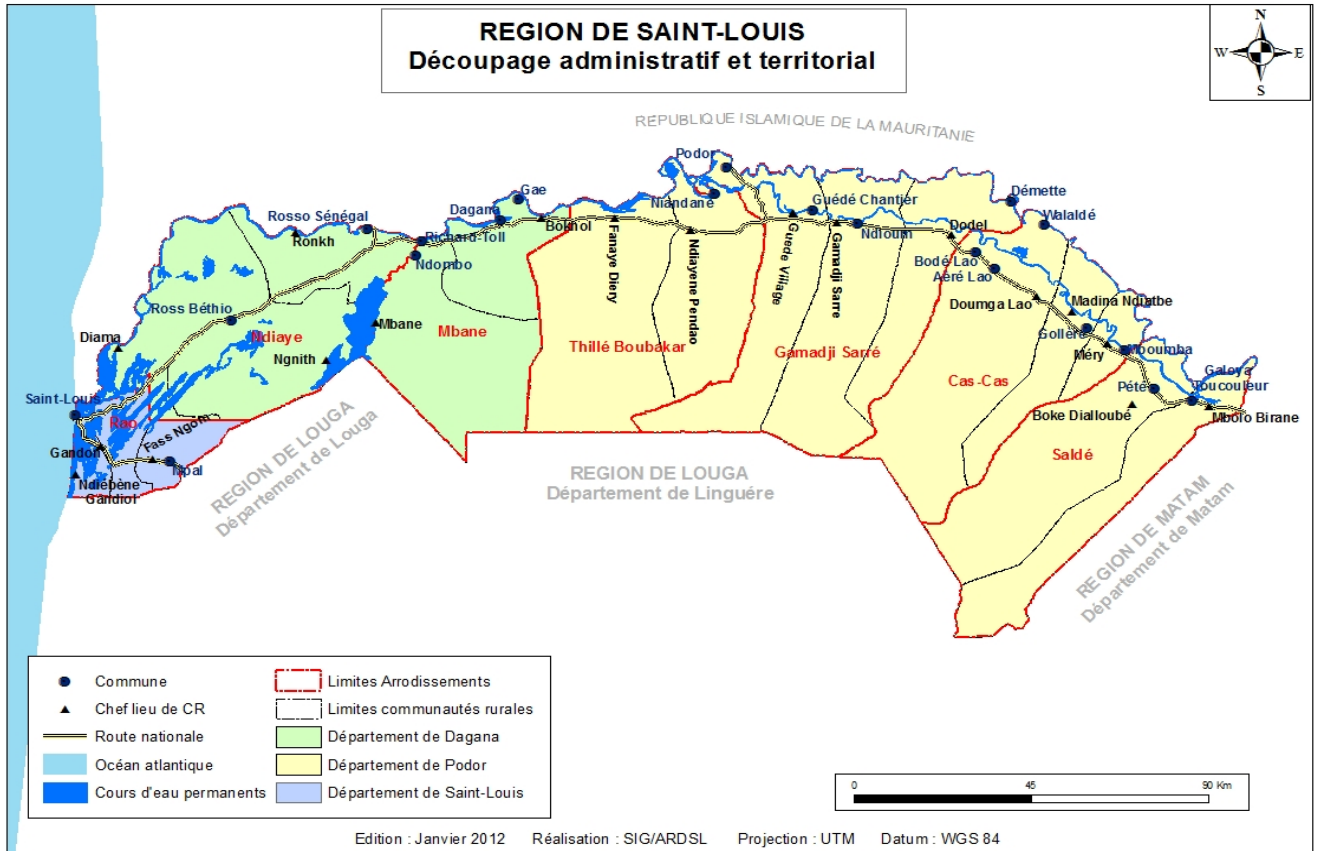


Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE



SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2014

Août 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef du Service Régional	Moustapha MBENGUE
Technicienne	Adjji Maimouna FALL

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
MOMATH CISSE	CGP
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Aida Fall Tall	DSDS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Ndèye Binta DIEME	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Abdoulaye Tall	OPCV
DIALLO Ramlatou	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

Adresse : Quartier SUD, ex locaux de l'OMVS

Tél : (221) 33 961 14 09

B.P. : 46

AVANT PROPOS

Depuis 2004, le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui des partenaires au développement, a entamé la réforme en profondeur du Système Statistique National (SSN) pour le rendre plus performant et l'adapter aux mutations économiques, politiques et sociales en cours à travers la production d'informations statistiques fiables, pertinentes, complètes et diffusées dans des délais compatibles avec une utilisation efficace pour la prise de décision.

Le rapport sur la Situation Economique et Sociale est un document qui permet d'avoir une idée globale sur la vie et les réalisations des différents secteurs de développement de la région et fait l'objet d'une publication annuelle. Ce rapport présente sous forme synthétique les informations sur la situation socio-économique de la région, sa performance, les principaux problèmes auxquels elle se voit confrontée. Une multitude de thématiques telles que la population et sa structure, le secteur productif, le secteur d'appui à la production et le secteur social sont développées dans ce document.

Cette édition 2014 met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activités au niveau régional. Elle donne donc un panorama non exhaustif des activités socioéconomiques de la région aux différents utilisateurs en mettant à leur disposition une base de données actualisée chaque année et couvrant beaucoup de secteurs du développement économique et social de la région de Saint-Louis. Comme toute œuvre humaine, ce rapport est perfectible et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs. Que les responsables des services sectoriels qui ont contribué à l'élaboration de ce présent document en fournissant des informations de qualité trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur sincère collaboration. Tout le mérite de ce document leur revient et les remarques et suggestions en vue de l'améliorer sont les bienvenues.

RESUME EXECUTIF

Située au nord du Sénégal, la région de Saint-Louis s'étend sur une superficie de 19 034 Km² et recouvre 6,4 % de la population nationale en 2014, soit une densité de 49 habitants au km². Le taux d'urbanisation est de 45,3 %.

La région dispose d'infrastructures assez diversifiées pour faciliter l'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation ; la santé et l'accès à l'eau potable.

Ainsi le système éducatif est constitué : de 122 établissements préscolaire, de 736 écoles élémentaires, de 3 établissements de formation technique et professionnelle, de 149 établissements d'enseignement moyen et secondaire et de 3 établissements d'enseignement supérieur.

Le nombre d'infrastructures sanitaires laissent entrevoir les ratios suivants : un hôpital pour 310 959 habitants, un centre de santé pour 133 268 habitants et un poste de santé pour 8 718 habitants.

L'accès à l'eau potable est garanti en milieu urbain par la présence de 07 réseaux d'adduction à l'eau potable (AEP) qui s'étendent sur une longueur de 645 763 mètres et en milieu rural par l'existence de 185 ouvrages hydrauliques.

L'économie de la région est dominée par le secteur primaire à travers les activités telles que l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Le bilan agricole de 2014 affiche une tendance à la hausse en production et en rendement comparé à la campagne précédente. La production céréalière est estimée à 387 080 tonnes pour une superficie emblavée de 61 499 ha.

Le secteur de l'élevage dans la région se caractérise par un cheptel estimé à 1 600 881 têtes en 2014 avec 50 579 espèces abattues sous contrôle.

La pêche artisanale, dominante sur celle industrielle compte 31 300 pêcheurs et 5 310 pirogues faisant ressortir une mise à terre de 57 775 tonnes en 2014.

Néanmoins les activités économiques comme l'artisanat, le commerce et la foresterie ont un avenir prometteur dans la région.

INTRODUCTION GENERALE

Pour réussir « le renouveau du service public » engagé par les nouvelles autorités Sénégalaises depuis 2012 par le biais de l'acte III de la décentralisation et du Plan Sénégal Emergent (PSE) un bon système de suivi évaluation est nécessaire. Pour se faire un outil de système de recueil et d'analyse de données est élaboré pour s'informer de la mise en œuvre des politiques publiques et des programmes de développement, d'évaluer les contraintes afin de faire les redressements nécessaires au besoin et se projeter sur l'avenir.

Ce document intervient à l'heure où les Collectivités locales sont fortement attendues dans les initiatives d'éradication de la pauvreté et l'impulsion de dynamiques territoriales favorables à l'émergence de pôles de croissance économique. La planification stratégique devient un enjeu fondamental de la gouvernance décentralisée. L'instauration récente de la double planification pour promouvoir une politique économique et sociale mieux articulée aux préoccupations nationales et locales, consacre la région comme pôle territorial intermédiaire le plus pertinent pour matérialiser cette démarche.

La situation économique et sociale de la région de Saint-Louis en 2014 fait le point sur l'évolution des différents indicateurs économique et sociodémographiques de la région. Les données sont collectées principalement au niveau des services déconcentrés de l'état producteurs de statistiques tels que l'inspection d'Académie, le DRDR, la SAED, l'élevage, la pêche et autres sources officielles et ont subi un traitement pour être adaptées au canevas de publication proposé par le comité de lecture et de validation de l'ANSD.

Pour donner une photographie annuelle instantanée du pays et des régions, sur la base d'indicateurs socioéconomiques, l'ANSD, publie chaque année, le document de la Situation Economique et Sociale (SES).

Le document de la SES est une compilation des données disponibles dans l'ensemble des services de la région et des structures nationales dont le siège est implanté dans la région. C'est un rapport descriptif, sur les données de l'année N-1, qui n'a pas

pour vocation de faire des analyses approfondies encore moins le diagnostic des secteurs.

Le processus d'élaboration commence par une phase administrative, pour laquelle, le chef du service régional de la statistique et de la démographie de la région de Saint Louis demande à tous les services, projets et programmes régionaux de transmettre les statistiques et rapports de leur service au Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD). Après cette phase, le SRSD centralise et traite les données au fur et à mesure qu'elles sont transmises par les sectoriels.

Après la production du premier draft, vient le processus de validation. Le rapport est soumis à un comité de lecture de l'ANSD qui le valide en interne. Ensuite, le Gouverneur de la région convoque le Comité Régional de Développement (CRD) pour une validation définitive.

Bien que la couverture des chapitres et de leur contenu soit très intéressante, il faut reconnaître qu'il existe encore des points qui devraient être améliorés pour mieux informer les utilisateurs. Toutefois, très souvent certaines structures d'envergure nationale ne donnent toujours pas des données désagrégées au niveau régional ou départemental, comme c'est le cas des structures des télécommunications et des services de sécurité.

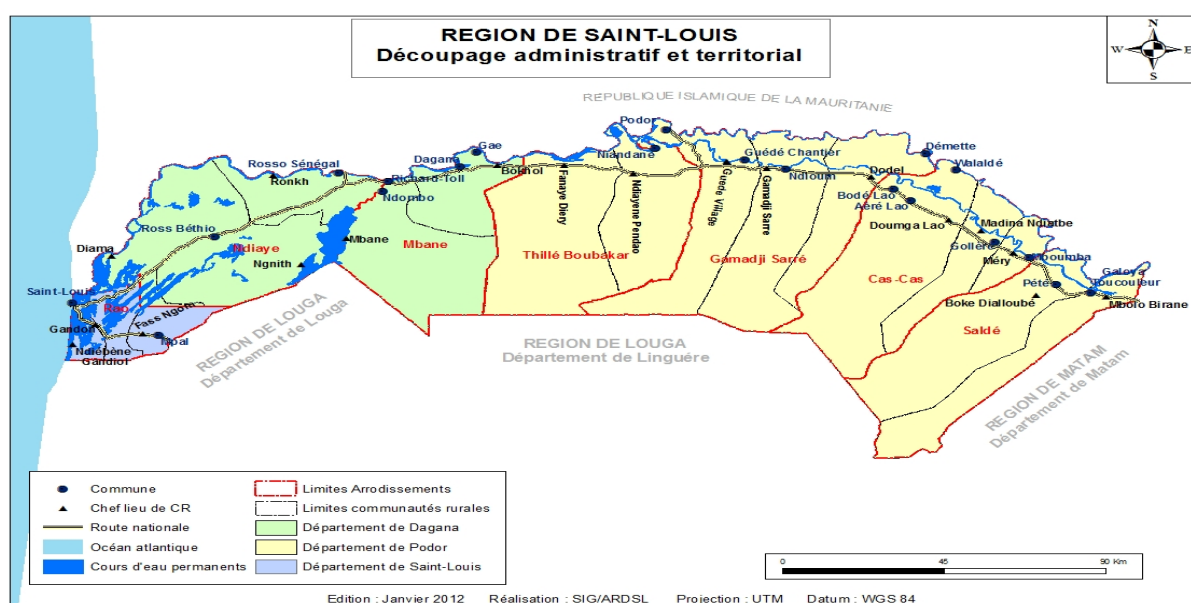
Le rapport du document de la SES est élaboré sur la base d'un canevas qui n'est pas figé. L'édition de 2014, est composée de vingt chapitres qui peuvent être regroupés dans trois grandes parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Saint-Louis, la deuxième présente l'état des secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, la justice... et la troisième partie de ce rapport est consacrée aux secteurs de production comme le tourisme, l'agriculture, l'élevage etc.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

Au gré de la loi n° 20020002 du 15 février 2002 et du décret n° 20020166 du 21 février 2002 la région de Saint-Louis s'étend désormais sur une superficie de 19 034 Km², soit environ 10 % du territoire national. Elle est limitée au Nord par le Fleuve Sénégal, au Sud par la région de Louga, à l'Est par la région de Matam et à l'Ouest par l'Océan atlantique.

Située à 270 km de Dakar, elle compte une population estimée à 932 876 habitants en 2014, soit une densité de 49 habitants au Km².

Carte n°1 : Découpage administratif et territorial



Source : ARD

I.1. DONNEES PHYSIQUES

Par rapport au fleuve, la région est répartie en trois zones :

- le Walo qui se caractérise par des terres humides propices à la culture irriguée et à la pisciculture. Bordant le fleuve Sénégal, il dispose des sols favorables à la riziculture et aux cultures de décrue.
- le Diéri, éloigné du fleuve, avec des terres favorables au maraîchage et à l'élevage.

- la Zone des Niayes ou le Gandiolais, située sur la frange maritime, très connue pour ses activités de pêche maritime et de cultures maraîchères.

I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

Le climat de la région est de type sahélien caractérisé par des alizés continentaux chauds et secs ou Harmattan et des alizés maritimes à l'ouest. Les températures moyennes annuelles sont relativement élevées avec cependant l'influence adoucissante de la mer à l'ouest, favorable pour les cultures maraîchères. Par contre, la zone continentale a des températures élevées presque toute l'année allant parfois au-delà de 40°C dans le département de Podor.

I.3. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

La région de Saint-Louis dispose de ressources en eau abondantes. On distingue des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le Fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluent, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Le lac occupe une place importante à cause de sa réserve d'eau douce et joue un rôle stratégique pour l'alimentation en eau potable de la ville de Dakar et pour l'horticulture. Le fleuve et ses affluents constituent la source d'eau la plus importante pour l'agriculture. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation des barrages de Diama et Manatali. Les eaux souterraines sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation.

I.4. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Saint-Louis est composée depuis le découpage opéré en 2002, des départements de Dagana, Podor et Saint-Louis. L'année 2008 a correspondu à l'érection de plusieurs localités de la région en communes et communauté rurales. Ainsi, entre 2007 et 2008 le nombre de communes est passé de 08 à 19 soit 11 nouvelles créations et le nombre de communautés rurales de 16 à 18 soit 2 créations supplémentaires. Le département de Podor a enregistré le plus grand nombre de communes nouvellement créés soit 73% du total régional. Ainsi la région de Saint-

Louis compte 3 départements, 7 arrondissements, 38 communes, ce qui fait un total de 41 collectivités locales.

I.5. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

La région de Saint-Louis occupe une place prépondérante dans les stratégies nationales de développement économique. Elle se distingue particulièrement dans le secteur primaire et dans l'agroalimentaire. L'économie de la région repose essentiellement sur l'agriculture et sur l'élevage. Une bonne partie de la production nationale de céréales provient de la région, en plus la totalité de la canne à sucre et de la tomate industrielle y est également produite. L'oignon ainsi qu'une partie importante du riz sont cultivées dans la région. La présence de grosses unités agro industrielles telles que la CSS, la SOCAS, les GDS et d'autres sociétés exportatrices constituent des indicateurs pertinents des potentialités agricoles de la région. Elles contribuent à la réduction du chômage des jeunes à travers des emplois directs et indirects qu'elles génèrent. La pêche participe aussi au dynamisme de l'économie locale. Ces produits halieutiques alimentent aussi bien le reste du pays que les pays frontaliers avec le Sénégal. La région regorge également d'énormes potentialités touristiques encore sous exploitées.

I.6. CULTURE

La région de Saint-Louis s'est dotée d'un agenda culturel de dimension internationale. Le festival international de Jazz est une des activités culturelles les plus marquantes de la région. Plusieurs autres événements rythment la vie culturelle et religieuse de la région. Parmi ces derniers, on note le « FANAL », le « magal des deux rakas », les « gamous » annuels et la fête du 15 août qui constituent tous des moments de convergence vers la région.